



Mort de Robert Boulin : la fille de l'ancien ministre va organiser une reconstitution

La fille de Robert Boulin, dont la mort reste entourée de mystère, va organiser une reconstitution à l'étang du Rompu, à Saint-Léger-en-Yvelines, où le corps de l'ancien ministre avait été retrouvé le 30 octobre 1979, a annoncé ce jeudi 12 septembre son avocate **Marie Dosé**.

La reconstitution aura lieu « *en présence de témoins* » de l'époque, « *le 28 ou 29 octobre* », a assuré Marie Dosé, qualifiant l'enquête sur la mort du ministre gaulliste rouverte en 2015 de « *honte* ». « *Puisque personne n'instruit ce dossier, Fabienne (Boulin-Burgeat) et moi on va le faire* », a-t-elle déclaré. L'avocate dénonce l'inaction des deux juges d'instruction alors que, bientôt 40 ans après les faits, la plupart des témoins sont morts ou extrêmement âgés.

Marie Dosé et **Fabienne Boulin-Burgeat** réclament depuis plus d'un an l'organisation d'une reconstitution, ainsi qu'une nouvelle expertise médico-légale de l'ensemble du dossier par un collège d'experts. Des demandes restées jusqu'ici lettre morte. Maître Dosé demande également depuis bientôt deux ans la consultation par les magistrats instructeurs de documents des renseignements généraux de l'époque, conservés par les archives de la Préfecture de police, sans résultat. En 2015, la famille de cet ancien ministre RPR et résistant gaulliste avait obtenu l'ouverture d'une nouvelle instruction après un non-lieu rendu en 1991 dans cette affaire dans laquelle subsiste de nombreuses zones d'ombre.

Un « suicide » contesté

Officiellement, Robert Boulin se serait suicidé en se noyant dans 50 centimètres d'eau après avoir absorbé des barbituriques. À l'époque de sa mort, le ministre de 59 ans jouissait d'une popularité qui faisait de lui un « premier ministrable » de Valéry Giscard d'Estaing. Mais à l'automne, des articles paraissent, le mettant en cause quant aux conditions d'acquisition d'un terrain à Ramatuelle (Var). Le 29 octobre 1979, il dépose des dossiers confidentiels dans son appartement de Neuilly-sur-Seine puis part pour une destination inconnue. Il est retrouvé mort le lendemain. Au moins deux témoins qui remettent en cause la thèse du suicide ont été entendus par les juges de Versailles: le médecin urgentiste arrivé le premier sur les lieux et un autre témoin, qui a indiqué avoir croisé Robert Boulin le jour de sa mort à bord d'une Peugeot, accompagné de deux hommes.

En juin 2018, Fabienne Boulin-Burgeat avait fait part de son inquiétude devant la lenteur de l'instruction. « *J'ai l'impression qu'on passe à côté de l'essentiel, on passe à côté de témoins qui ne demandent qu'à être entendus* », avait déploré la fille de l'ancien ministre. ■